



Le Togo fait le bilan de son système éducatif

Comment améliorer la qualité de l'enseignement et du système éducatif togolais ? La question est au centre d'une rencontre entre les acteurs du monde de l'éducation à Lomé. Les travaux qui prennent fin ce mercredi 05 septembre, permettront aux participants d'actualiser le diagnostic du secteur à travers la révision des documents de stratégies sectorielles afin de les arrimer au nouveau Plan national de développement (PND) que le Togo s'est doté dans la perspective des Objectifs de développement durable et en particulier de l'agenda 2030 de l'éducation.

Les acteurs de l'éducation vont en effet procéder à la mise à jour du Rapport d'état du Système Educatif National (RESEN) et du Plan Sectoriel de l'Education (PSE).

Placée sous le haut patronage des ministères sectoriels en charge de l'éducation et de la formation professionnelle, cette session constitue une étape essentielle du processus participatif et inclusif devant conduire le Togo à faire le point des progrès accomplis dans le secteur de l'éducation, mais surtout à identifier les principaux défis à relever dans le secteur afin de fournir au pays le capital humain nécessaire et les compétences indispensables à son émergence.

C'est donc le point de départ d'un processus qui va s'étaler sur plusieurs mois, avec plusieurs étapes, dont les phases de

collecte de données factuelles sur le secteur, d'analyse des données recueillies, de partage et de discussions des résultats avec la communauté éducative, et d'élaboration de recommandations et des stratégies pour la politique éducative future du pays.

Pour le professeur Komi Paalamwé Tchakpélé, Ministre des Enseignements Primaire, Secondaire et de la Formation Professionnelle et Président sectoriel, le secteur de l'éducation fait en effet du chemin et continue de nourrir les espoirs de toute la nation. « *Depuis 2000, le gouvernement togolais s'est engagé à la restructuration et à la modernisation de son système éducatif, afin de réaliser les objectifs de l'éducation pour tous* », a-t-il indiqué.

Ce processus national bénéficie de l'accompagnement technique de bureau Dakar de l'Institut International de la Planification de l'Education (IIPE) de l'UNESCO, bien connu sous la dénomination « Pôle de Dakar ».

Espoir AMEHOASSI



BAC 2 : Le taux de réussite évalué à 56,06 %

L'examen du BAC 2 a livré son verdict ce jeudi dans les différents centres d'écrit sur toute l'étendue du territoire

national. Le taux de réussite est évalué à 56,06 % contre 62,93 % en 2017.

Ils sont 31.804 (sur les 56731 candidats toutes les séries confondues), à décrocher le précieux sésame qui ouvre les portes aux études supérieures dans les universités publiques ou privées.

Au niveau de l'enseignement général, c'est la série C qui enregistre le meilleur taux de réussite avec 90,60 %. Suivent les séries A4 et D, avec respectivement 53,95 % et 55,93 % de taux de réussite.

Au niveau de l'Enseignement Technique, la série F2 arrive en tête avec un taux de 86,41 %. Ensuite les séries Ti (83,33), G1 (80,82%), F3 (73,73%), G3 (73,73%), E (69,23%), F4 (66,16%), G2 (59,39%) et F1 (55,17%).

La Rédaction



Décentralisation : Les populations de SOKODE et de VOGAN formées par l'ONG-IJD

L'ONG IJD (Initiatives des Jeunes pour le Développement) poursuit sa campagne de sensibilisation et de formation des

populations sur la décentralisation et la gouvernance locale. Après la ville de Kara, elle était à Sokodé et à Vogan les 18 et 19 août derniers pour le même exercice : transmettre le message portant sur le cadre juridique, les avantages, les contraintes et les enjeux liés à la décentralisation.

Cette formation a pour objectif de bien préparer les citoyens à la base pour une meilleure réussite du processus de décentralisation en cours au Togo. C'était aussi l'occasion pour les experts de l'ONG-IJD de mieux expliquer le contexte de la décentralisation, les lois et décrets relatifs à la décentralisation au Togo, les principes de la décentralisation et de l'administration du territoire.

Les participants étaient aussi outillés sur l'importance des élections locales à venir ainsi que la nécessité de faire un bon choix des élus locaux et le devoir de chaque citoyen de contribuer à la réalisation des actions de développement de sa communauté.

Les échanges ont pris fin sur une note de satisfaction. Les participants ont promis partager les connaissances acquises avec leur base afin que la décentralisation puisse être un véritable outil de développement local.

L'équipe de l'IJD sera à Kévé, à Kpalimé et de nouveau à Tsévié les 31 août et 1^{er} septembre prochains pour la même formation au profit des populations desdites localités.

La Rédaction



Education : Le Togo en route vers la mise en place de la carte scolaire

Il a été procédé ce jeudi 23 août 2018 au Lycée scientifique de Lomé-Tokoin, l'ouverture d'un atelier devant permettre la mise en place d'une carte scolaire afin d'aider le gouvernement dans ses prévisions dans le secteur éducatif, et l'optimisation des ressources disponibles afin de garantir les conditions d'une scolarisation primaire universelle.

Ce processus appuyé par l'Institut International de la Planification de l'Education (IIPE) de l'UNESCO aidera le gouvernement dans ses prévisions en termes des infrastructures, d'équipements et de personnel et surtout facilitera la tâche en ce qui concerne la réglementation de la création des écoles et les normes à suivre pour pouvoir rehausser le niveau du système éducatif togolais.

L'objectif de cet atelier de sensibilisation est d'avoir l'adhésion des autorités et des partenaires tant du niveau central que local de l'éducation pour la mise en place de la carte scolaire. De manière plus spécifique, il s'agira de partager avec les participants, les différents objectifs de la mise en place d'une carte scolaire, les différentes étapes du processus et les résultats attendus.

Selon Tsali Kossi, Chef division carte scolaire et statistique

de la Direction de la Planification de l'Education et de l'Evaluation, c'est le défaut du respect des normes qui motive l'idée de la mise en place de la carte scolaire. *« Sur le terrain nous constatons tous qu'il y a des créations des établissements par des communautés qui ne respectent pas des normes. C'est pour cette raison que nous cherchons à mettre en place cet outil qu'est la carte scolaire. C'est une planification locale pour analyser les besoins selon les réalités des localités avant la proposition de la création de ces écoles »*, a-t-il laissé entendre.

Il a par ailleurs précisé que dans les années à venir, le gouvernement procédera à la fusion de certains établissements publics situés à proximité qui ne disposent pas d'assez d'effectif. Aussi, a-t-il averti, *« les établissements privés qui ne se conforment pas aux dispositions des normes se verront fermés pour la bonne qualité de l'enseignement au Togo »*.

Le Ministre des Enseignements Primaire, Secondaire et de la Formation Professionnelle, Komi Tchakpélé, a dans son intervention exprimé la gratitude du gouvernement aux partenaires qui œuvrent pour la réussite de ce projet avant d'insister sur l'importance de ce projet qui va dans le sens de la politique de l'éducation nationale.

Des pays comme la France, le Burkina Faso, le Benin ont déjà expérimenté cette approche qui se révèle efficace dans l'amélioration du système éducatif.

Espoir AMEHOASSI



Remise d'attestation à la 7ème promotion des délégués médicaux de l'ONG VISA

Les étudiants de la 7ème promotion formés en délégué médical par l'Ong Visa étaient à l'honneur le samedi 18 août 2018. Ils ont reçu ce jour, leur attestation de fin de formation, à la faveur d'une cérémonie spéciale organisée à leur intention. C'était à l'Hôtel Elie Palace à Lomé, où ont été conviés, parents et amis.

Les 39 récipiendaires ont été durant les neuf mois formés en délégué médical avec des cours au programme portant sur la pathologie, la pharmacologie médicale, le marketing. A ces cours de base s'ajoutent des connaissances supplémentaires comme l'anglais, l'informatique, le droit du travail etc., le tout donnant toutes les capacités à ces délégués médicaux de bien remplir leur mission.

Se prononçant sur la formation donnée aux apprenants, le responsable de l'Ong Visa rassure qu'elle est de qualité, car les étudiants sont suffisamment évalués dans les disciplines. « Il y a plusieurs évaluations tout au long de l'année notamment des devoirs, des compositions, des examens théoriques et pratiques, des stages dans les pharmacies et agences, des présentations orales et surtout la soutenance d'un mémoire dirigée par un jury », a indiqué Dr Damien Kouvahey.

« Ce n'est pas un diplôme d'Etat que nous décernons mais nous avons une autorisation officielle de l'Etat. Ce qui prouve que l'Etat nous reconnaît. Aujourd'hui, nous sommes cinq structures à former en délégué médical et nous avons essayé personnellement de rencontrer les autres écoles pour discuter de l'harmonisation du contenu de nos cours afin que l'Etat puisse nous organiser des examens communs ».

Pour Dotchou Hervé, formateur en développement personnel, les récipiendaires ont eu l'essentiel durant les neuf mois pour prouver leur compétence sur le terrain. « Je ne doute pas de leur compétence. Nos expériences du passé et les multiples encouragements que nous recevons des patrons de nos anciens étudiants sont pour nous la preuve qu'il y a un travail de qualité qui se fait à l'Ong Visa », a fait savoir le Coach.

Pour rappel, le délégué médical est une profession qui permet de faire le lien entre le laboratoire qui fabrique le médicament et les docteurs qui le prescrivent aux patients. De ce fait, un délégué médical est chargé de faire la promotion des médicaments issus d'un laboratoire.

Espoir AMEHOASSI



Projet « Galilée » : Les

étudiants des Universités publiques du Togo à la pointe de la technologie

Permettre aux étudiants des Universités publiques du Togo d'être à la pointe de la technologie, tel est le défi que compte relever le Gouvernement qui a procédé ce mercredi 1er août 2018 à l'université de Lomé, au lancement du projet « Galilée : Un étudiant, un ordinateur ».

Il s'agit de faire de l'ordinateur connecté, un outil d'interactivité pédagogique, un support d'autonomisation des apprentissages et de gouvernance des universités dans un contexte d'explosion des effectifs d'étudiants et de rareté des ressources humaines.

Le projet Galilée intervient quelques mois seulement après le lancement de celui de Campus Wifi. L'objectif du gouvernement en facilitant l'accès à l'internet dans les espaces académiques, est de réaliser l'articulation entre les enseignements d'une part, les modalités de leur accessibilité, d'autre part et faire en sorte que le numérique et la technologie investissent le quotidien des étudiants.

Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Professeur Nicoué Octave Broohm a relevé que le projet Galilée apparaît comme une contribution majeure au développement non seulement étudiantin et universitaire, mais aussi économique et social du Togo. Aussi, a-t-il convié les étudiants à tirer profit au maximum de ce projet pour les travaux de recherches et la réussite académique.

Pour un étudiant qui désire acquérir un ordinateur portatif, il lui suffit de s'inscrire sur la plateforme du projet Galilée avec une somme de 110 000 f cfa au lieu de plus de 200 000f cfa pour entrer en possession de son ordinateur. Notons à

cet effet qu'un échantillon de 10 étudiants ayant été les premiers à s'inscrire sur la plateforme ont reçu leur package au cours de la cérémonie.

Espoir AMEHOASSI



Formation sur la Décentralisation dans les chefs lieux de préfectures : Fin de la première étape à Tsévié sur une note de satisfaction

Annoncées il y a quelques jours, les sessions de formation sur la décentralisation et la gouvernance locale ont effectivement démarré ce week-end avec l'étape de Tsévié dans le Zio. Organisée par l'ONG IJD (Initiatives des Jeunes pour le Développement), cette formation s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation citoyenne sur la décentralisation et le développement communautaire initiée par cette organisation de la société civile, en collaboration avec les Ambassadeurs de la décentralisation formés à cet effet.

Ils sont des leaders d'opinion notamment des journalistes, des représentants de la chefferie traditionnelle et des partis politiques, des enseignants, des responsables d'associations de développement et autres chefs d'entreprises venus des différents cantons de la préfecture de Zio à prendre part à cette formation animée par des consultants rompus à la tâche.

Du 20 au 22 juillet, les participants ont été outillés sur le cadre juridique de la décentralisation (lois, décrets et arrêtés), les avantages, les contraintes et les défis liés à la décentralisation de même que les droits et devoirs des citoyens.

« C'est une entière satisfaction parce que les gens sont très intéressés par les communications. Ce qui prouve effectivement que les gens ont soif de cette information. Conformément à notre calendrier, nous avons entamé nos sessions de formation à l'intérieur du pays. Notre souhait est que les participants puissent comprendre les textes qui encadrent la décentralisation, les avantages et contraintes liés à ce processus et surtout leur engagement citoyen, la volonté de s'impliquer pour que la décentralisation puisse être bénéfique à leurs communautés », a indiqué Pascal Edoh Agbové, Directeur Exécutif de l'ONG IJD.

« Au regard de la joie qui anime les participants, et des témoignages de ceux-ci, nous pouvons dire que nos objectifs ont été atteints », a-t-il ajouté.

Les participants se sont en effet réjouis de cette formation qui selon eux, leur permettra de mieux jouer le rôle qui est le leur pour le développement des communautés.

« C'est une très bonne initiative parce que nous constatons que la population doit être impliquée dans ce processus de décentralisation pour accélérer le développement à la base », a fait savoir Elinam Kétémépi, l'un des participants. *« Nous apprécions cette initiative de l'ONG IJD parce que nous avons*

besoin de ces genres d'informations pour pouvoir bien jouer notre rôle dans nos communautés car nous avons forcément besoin de cette décentralisation pour une meilleure gestion de nos ressources à la base », a jouté un autre participant du nom de Eric Maglo.

La formation se poursuivra dans les autres chefs lieux de préfectures du pays. Au total, 3000 personnes au moins seront formées dans le cadre de ce programme qui est une contribution à la réussite du processus de décentralisation en cours au Togo.

David



Education : Le Cabinet CDAB COMPASS en Journée Porte Ouverte ce 21 juillet 2018 à Lomé

Une vie active réussie dépend de la qualité de formation reçue. Et un apprenant ne peut être réellement compétent à la fin de sa formation que lorsqu'il est bien orienté dans son cursus scolaire et professionnel. C'est donc pour aider les jeunes apprenants à connaître ce dont ils sont capables que certaines structures, à l'instar du Cabinet CDAB COMPASS se

chargent de leur donner des conseils pour une vie scolaire et professionnelle réussie. Pour ce faire, ledit cabinet donne rendez-vous aux parents et élèves à son siège à Hédzranawoé (Lomé) le 21 juillet 2018 pour une journée porte ouverte.

En conférence de presse ce jeudi 19 juillet à Lomé, les responsables de ce cabinet d'orientation scolaire et professionnelle ont fait part de la tenue d'une journée porte ouverte le 21 juillet 2018 à leur siège à Hédzranawoé afin de permettre au public de découvrir les activités du cabinet, de se familiariser avec les parents qui ont déjà fait confiance à CDAB COMPASS depuis plus de 3 ans et enfin d'écouter leurs témoignages.

Aussi, au-delà des aptitudes scolaires, l'occasion sera également pour les enfants de révéler leur personnalité et de prouver leurs qualités intrinsèques. L'organisation de ces genres d'activités permet en effet aux parents et apprenants de savoir formuler leur projet d'études.

Pour le fondateur du cabinet CDAB COMPASS, Cédric Dalmeida Béningo, il est important d'avoir un projet d'études, lorsque ceci est bien préparé, il permet d'optimiser les chances de réussites du projet professionnel.

Il a en outre estimé que cela permet d'éviter les pièges liés à la mauvaise orientation telle que le suivisme, la passion d'un métier, la facilité dans une des matières scolaires ou universitaires et la pression des parents entre autres.

Avec un peu plus de 3 ans d'expérience, ce cabinet a eu à suivre déjà plus de 250 apprenants qui réussissent brillamment à leurs examens, certains faisant parfois partie des meilleurs du Togo. Par ailleurs, cette structure se charge d'accompagner certains élèves brillants ayant besoin de poursuivre les études dans de meilleures conditions.

Dans l'avenir, le centre entend instaurer dans son programme, de nouvelles activités culturelles afin de favoriser un plein

épanouissement des jeunes apprenants.

Espoir AMEHOASSI



Examen du CEPD 2018 : Une légère baisse du nombre de candidat par rapport à 2017

L'examen du Certificat d'Etudes du Premier Degré (CEPD), session de juillet 2018 a démarré ce mardi sur toute l'étendue du territoire national. Ils sont au total 202 032 candidats dont 97 782 filles à composer cette année, soit une légère baisse par rapport à l'année dernière, dont le nombre était de 202 117.

Afin de constater le bon démarrage de cet examen qui ouvre les portes du collège, le ministre des Enseignements primaire, secondaire et de la Formation professionnelle a effectué une visite dans trois centres d'écrit dans la préfecture du Haho.

« Nous effectuons ces visites pour faire comprendre aux élèves qu'il s'agit d'abord et avant tout d'une évaluation et qu'il n'y a pas lieu de se stresser, surtout pour ceux d'entre eux qui, tout le long du cycle, ont fait ce qu'ils devraient faire c'est-à-dire, apprendre régulièrement leurs leçons et faire leurs devoirs. C'est aussi de nous assurer que cet examen, au

plan national, se déroule bien sur le plan organisationnel. Je peux vous rassurer que notre tournée dans les trois centres d'écrit de la préfecture du Haho est satisfaisante. Nous avons eu des informations venant de l'intérieur du pays et pour le moment tout se passe bien. On espère que d'ici la fin, tout se passera bien », a déclaré le Pr Komi Paalamwé Tchakpélé.

Les épreuves de l'examen prennent fin ce jeudi 19 juillet.

La Rédaction



Démarrage de l'examen du BEPC 2018 au Togo

Les élèves de la classe de troisième ont démarré ce mardi 03 juillet sur toute l'étendue du territoire national, la phase écrite de l'examen 2018 du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) qui ouvre les portes du lycée. Ils sont au total 118.107 candidats dont 52.747 filles soit 44,66 % de l'effectif total, à composer dans les 303 centres d'écrit dont celui d'Accra au Ghana.

Afin de constater le bon déroulement des épreuves, le Ministre Paalamwé Tchakpélé des enseignements primaire et secondaire a effectué dans la matinée de ce premier jour de l'examen, une tournée dans certains centres d'écrit de l'intérieur du pays notamment à Kévé, Aképé et à Assahoun.

Il s'est félicité du bon démarrage de l'examen tout en encourageant les élèves à un travail bien fait. « *Nous savons que d'une manière générale, les évaluations de fin d'année ont beaucoup d'importance chez les apprenants. Pour le Ministre en charge du secteur que nous sommes, il était normal de programmer la visite de certains centre d'examen pour deux raisons : la première raison, rassurer les candidats, les inviter à plus de sérénité et les faire comprendre que l'examen comme celui-ci qui sera sanctionné par un diplôme national est avant tout une évaluation. La deuxième raison c'est de nous assurer que les épreuves se déroulent dans de bonnes conditions. Il est vrai que avant le jour "J", nous avons pris des mesures pour que les épreuves se déroulent dans de bonnes conditions mais comme vous le savez, la confiance n'exclut pas le contrôle* », a déclaré le ministre Tchakpélé.

En termes d'effectif, on observe cette année, une augmentation globale de 1361 candidats inscrits à cet examen par rapport à l'année 2016-2017, soit un taux de 1,2 % avec un accroissement de l'effectif des filles de 1998 (1,7 %) contre une régression de celui des garçons de -637, soit 0,5 % de régression.

Selon le calendrier, Après le BEPC, les examens de fin d'année se poursuivront avec le Baccalauréat première partie (BAC1) qui aura lieu du 31 juillet au 03 août 2018, le CEPD du 17 au 19 juillet et le Baccalauréat deuxième partie (BACII) du 06 au 11 août 2018.

David